

<u>AVIS</u>

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune de Cartigny est convoqué en séance ordinaire le lundi 12 septembre 2022 à 20h30 à la salle du Conseil municipal

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022 ;
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal;
- 3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
- 4. Rapports de commissions ;
- 5. Propositions et questions.

Nicolas Pontinelli

Président

Cartigny, le 1^{er} septembre 2022